

Commission de la Défense

Procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2025

(La réunion a eu lieu par visioconférence.)

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2024
2. 8450 Projet de loi relative au reclassement de certains membres du personnel militaire de carrière au groupe de traitement B1
- Rapporteur : Monsieur Guy Arendt

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 8485 Projet de loi portant modification de la loi du 18 décembre 2015 autorisant le Gouvernement à acquérir des capacités de communications satellitaires au profit du programme « Alliance Ground Surveillance » (AGS) de l'OTAN
- Rapporteur : Monsieur Guy Arendt

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Taina Bofferding, Mme Liz Braz, M. Alex Donnersbach, M. Emile Eicher, M. Fernand Etgen, M. Ricardo Marques (en rempl. de Mme Diane Adehm), Mme Sam Tanson

Mme Nina Garcia, Directrice, M. Alex Riechert, Directeur adjoint ; M. Gilles Grün, Chef de département, Mme Aurélie Spigarelli, Département juridique ; M. Alain Dirkes, Département armement/acquisitions et investissements – SPACE ; de la Direction de la Défense, du Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Georges Engel, M. Marc Goergen, M. Tom Weidig

M. Marc Baum, observateur délégué

Mme Yuriko Backes, Ministre de la Défense

*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

*

1. Approbation d'un projet de procès-verbal

Le projet de procès-verbal est approuvé.

2. Projet de loi 8450

Monsieur Guy Arendt (DP), Rapporteur du projet de loi, fait un court rappel des travaux législatifs relatifs au projet de loi concernant le reclassement de certains militaires de carrière au groupe de traitement B1.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission propose comme temps de parole le modèle de base.

3. Projet de loi 8485

Monsieur Guy Arendt (DP), Rapporteur du projet de loi, rappelle brièvement l'objet du projet de loi. Celui-ci apporte une modification à la loi du 18 décembre 2015 autorisant le Gouvernement à acquérir des capacités de communications satellitaires au profit du programme « Alliance Ground Surveillance » (AGS) de l'OTAN dans le but de permettre au Luxembourg de continuer à soutenir le programme AGS.

À plusieurs endroits du projet de rapport, des virgules sont ajoutées, à savoir : au titre III. Considérations générales, sous-titre « Toile de fond », second alinéa, après la partie de phrase « dont le Luxembourg » (page 2) ; au même titre, sous-titre « La contribution luxembourgeoise au programme « Alliance Ground Surveillance » », alinéa 3, après la partie de phrase « en collaboration avec la Défense luxembourgeoise » (page 3), et au titre IV. Avis du Conseil d'État, avant et après les mots « d'une part » (page 4).

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission propose comme temps de parole le modèle de base.

Procès-verbal approuvé et certifié exact